

27

Monsieur le Lieutenant-Colonel
Anatole NSENGIYUMVA,
Commandant du Secteur
Opérationnel de Gisenyi
GISENYI

Objet: Opération de ratissage
à Kibuye.

Monsieur le Commandant de Secteur,

J'ai l'honneur de vous informer que lors
du Conseil des Ministres de ce vendredi 17 juin 1994, le
Gouvernement a décidé de demander au Commandement du Secteur
Opérationnel de Gisenyi d'appuyer le Groupement de la Gendarmerie
à Kibuye pour mener, avec l'appui de la population, l'opération
de ratissage dans le secteur Bisesero de la Commune Gishyita, qui
est devenu un sanctuaire du FPR.

Le Gouvernement demande que cette
opération soit définitivement terminée au plus tard le 20 juin
1994.

En l'absence du Ministre de la Défense
qui est en mission à l'étranger, le Ministre de l'Intérieur et du
Développement Communal a été mandaté pour vous communiquer cette
décision et en assurer le suivi.

Le Préfet de la Préfecture Kibuye ainsi
que le Commandant de Groupement Kibuye à qui je réserve la
copie de la présente, sont priés de prendre les dispositions qui
s'imposent pour faciliter la réalisation cette opération dans les
délais vous impartis.

Le Ministre de l'Intérieur et
du Développement Communal
Edouard NDAYISHIMIYE



- Copie pour information:
- S.E. Monsieur le Premier
Ministre
KIGALI
 - Monsieur le Ministre de la Défense
KIGALI
 - Monsieur le Préfet de la
Préfecture de Kibuye
KIBUYE
 - Monsieur le Commandant de Groupement
KIBUYE